



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada

See herein for bid submission
instructions/

Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission

N/A
British Columbia

INVITATION TO TENDER

APPEL D'OFFRES

**Tender To: Public Works and Government Services
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of
Canada, in accordance with the terms and conditions set
out herein, referred to herein or attached hereto, the goods,
services, and construction listed herein and on any attached
sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux annexes
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés
ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver
British C
V6Z 0B9

Title - Sujet Remedial Excavation Program	
Solicitation No. - N° de l'invitation EZ897-230433/A	Date 2022-07-07
Client Reference No. - N° de référence du client	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$PWY-025-9148
File No. - N° de dossier PWY-2-45043 (025)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Pacific Daylight Saving Time PDT on - le 2022-07-25 Heure Avancée du Pacifique HAP	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fung, Donna(PWY)	Buyer Id - Id de l'acheteur pwy025
Telephone No. - N° de téléphone (604) 671-9689 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: ECCC – Pacific Environmental Centre – West Vancouver, BC	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

INVITATION À SE QUALIFIER

Programme d'excavation d'assainissement du site
du Centre environnemental du Pacifique, EF2022/2023
West Vancouver, C.-B.

AVIS IMPORTANT

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES :

Voici la première phase (phase 1) d'un processus en deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires intéressés et la deuxième phase (phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. Une exigence de participation des Autochtones sera incluse dans le cadre de la phase 2. La liste des soumissionnaires qualifiés expirera au moment de l'attribution du contrat au cours de la phase 2, selon la première des deux éventualités, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera pas utilisée dans un autre processus de demande de soumissions.

SÉANCE D'EXPLICATIONS :

Si un soumissionnaire souhaite obtenir une séance d'explications, il devrait contacter la personne désignée à titre d'autorité contractante dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception de l'avis les informant du résultat de l'invitation. La confidentialité de l'information concernant les autres soumissions sera protégée. Le compte rendu peut être fourni par écrit, au téléphone ou en personne.

LISTE DES SOUMISSIONNAIRES QUALIFIÉS :

Une liste des soumissionnaires qualifiés à la suite de la phase 1 sera diffusée à tous les soumissionnaires qualifiés de la phase 2 au moment de la soumission. L'avis d'adjudication de marché pour le soumissionnaire retenu de la phase 2 sera affiché sur <https://achatsetventes.gc.ca/>.

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent présenter leur soumission en deux phases. La qualification pour la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire. Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés de leur résultat de qualification et de l'état de l'appel d'offres pour la phase 2. Les soumissionnaires retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres pour l'évaluation financière relative aux devis et aux dessins. Une exigence de participation des Autochtones sera incluse dans le cadre de la phase 2.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

2. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante :

Nom : Donna Fung

Téléphone : (604) 671-9689

Courriel : donna.fung@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Les demandes de renseignements doivent être reçues, par écrit, au moins sept (7) jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

3. PRÉSENTATION DES QUALIFICATIONS

1. Présentation électronique des soumissions au moyen du service Connexion de la Société canadienne des postes

- a. Les soumissions doivent être transmises en utilisant le service Connexion de la Société canadienne des postes (SCP). Les soumissions en format papier (remis en personne ou par la poste ou par messagerie) ou transmises par télécopieur ne seront pas acceptées dans le cadre de cette demande de soumission.
- b. La seule adresse courriel acceptable à utiliser avec le service Connexion de la SCP pour répondre à une invitation à soumissionner de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est :

TPSGC.RPRceptiondessoumissions-PRBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions envoyées directement à l'adresse courriel susmentionnée seront jugées non conformes et seront rejetées. On doit utiliser cette adresse courriel pour ouvrir une conversation du service Connexion de la SCP, comme il est indiqué au point « c » ou pour envoyer des propositions au moyen d'un message du service Connexion de la SCP si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP.

- c. Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion de la SCP, le soumissionnaire doit :
 - i. envoyer directement sa soumission uniquement à l'Unité de réception des soumissions précisée de SPAC à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP; ou
 - ii. envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions (afin de garantir une réponse) un courriel qui contient le numéro de la demande de propositions à l'Unité de réception des soumissions précisée de SPAC pour demander d'ouvrir une conversation du

service Connexion de la SCP. Les demandes d'ouverture de conversation du service Connexion de la SCP reçues après cette date pourraient rester sans réponse.

- d. Si le soumissionnaire envoie un courriel demandant un service Connexion de la SCP à l'Unité de réception des soumissions précisée dans la demande de propositions, un agent de l'Unité de réception des soumissions lancera une conversation dans le service Connexion de la SCP. La conversation du service Connexion de la SCP créera une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder et à répondre au message dans la conversation. Le soumissionnaire sera alors en mesure de transmettre sa soumission à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres.
- e. Si le soumissionnaire utilise sa propre licence pour envoyer sa soumission, il doit maintenir la conversation du service Connexion de la SCP ouverte pendant au moins trente (30) jours ouvrables après la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres.
- f. Le numéro de la demande de soumissions doit être indiqué dans le champ réservé aux messages du service Connexion de la SCP lors de toutes les transmissions électroniques.
- g. Veuillez noter que l'utilisation du service Connexion de la SCP exige une adresse postale canadienne. Si un soumissionnaire n'a pas d'adresse canadienne, il peut utiliser l'adresse de l'Unité de réception de la soumission indiquée dans la demande de propositions pour s'inscrire au service Connexion de la SCP.
- h. Pour les soumissions transmises par le service Connexion de la SCP, le Canada ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception de la soumission. Entre autres, il n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
 - i. la réception d'une réponse brouillée, corrompue ou incomplète;
 - ii. l'indisponibilité ou le mauvais état du service Connexion de la SCP;
 - iii. l'incompatibilité entre l'appareil utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
 - iv. un retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
 - v. un défaut de la part du soumissionnaire de bien déterminer la soumission;
 - vi. l'illisibilité de la soumission;
 - vii. la sécurité des données contenues dans la soumission;
 - viii. l'incapacité de créer une conversation électronique à l'aide du service Connexion de la SCP.
- i. L'Unité de réception des soumissions enverra un accusé de réception des documents de la soumission au moyen de la conversation du service Connexion de la SCP, peu importe si la conversation a été lancée par le soumissionnaire à l'aide de sa propre licence ou par l'Unité de réception des soumissions. Cet accusé de réception ne confirmera que la réception des documents de la soumission et non si les pièces jointes peuvent être ouvertes ou si le contenu est lisible.
- j. Les soumissionnaires doivent s'assurer d'utiliser la bonne adresse courriel lorsqu'ils amorcent une conversation dans le service Connexion de la SCP ou communiquent avec l'Unité de réception des soumissions, et ils ne doivent pas se fier à l'exactitude de l'adresse indiquée dans le système Connexion de la SCP.
- k. Une soumission transmise par le service Connexion de la SCP constitue la soumission officielle du soumissionnaire.

4. COENTREPRISES

1. Une coentreprise est une association d'au moins deux parties qui regroupent leurs fonds, leurs biens, leurs connaissances, leur expertise ou d'autres ressources dans une entreprise commerciale conjointe, parfois appelée consortium, pour présenter une proposition commune en vue de répondre à un besoin. Les soumissionnaires qui présentent une proposition à titre de coentreprise doivent indiquer clairement qu'ils forment une coentreprise et fournir les renseignements suivants :
 - a. le nom de chaque membre de la coentreprise;
 - b. le numéro d'entreprise – approvisionnement de chaque membre de la coentreprise;
 - c. le nom du représentant de la coentreprise, c'est-à-dire le membre choisi par les autres membres pour les représenter, s'il y a lieu;
 - d. le nom de la coentreprise, s'il y a lieu.
2. Si les renseignements contenus dans la soumission ne sont pas clairs, le soumissionnaire devra fournir les renseignements à la demande de l'autorité contractante.
3. La soumission et tout contrat subséquent doivent être signés par tous les membres de la coentreprise à moins qu'un membre ait été nommé pour représenter tous les membres de la coentreprise. L'autorité contractante peut, en tout temps, demander à chaque membre de la coentreprise de confirmer que le représentant a reçu les pleins pouvoirs afin d'agir à titre de représentant pour les besoins de la DP et de tout contrat subséquent. Si un contrat est attribué à une coentreprise, tous ses membres seront conjointement et solidairement responsables de l'exécution du contrat subséquent.

5. LIMITE QUANT AU NOMBRE DE SOUMISSIONS

1. Un soumissionnaire ne peut déposer plus d'une soumission. Cette contrainte s'applique également aux personnes ou aux entités, dans le cas d'une coentreprise. Un soumissionnaire (ou dans le cas d'une coentreprise, toute personne ou entité) qui dépose plus d'une soumission verra toutes ses soumissions rejetées sans être examinées.
2. On entend par « coentreprise » une association de deux ou plusieurs parties réunissant leurs moyens financiers, leurs biens, leurs connaissances, leurs compétences, leur temps ou d'autres ressources dans une entreprise commune, en s'engageant à en partager les bénéfices et les pertes, chacune exerçant sur l'entreprise un certain contrôle.
3. Ne constitue pas un accord de coentreprise une convention selon laquelle le Canada conclut un contrat directement avec une entreprise principale qui peut faire appel à des sous-traitants pour assurer certaines tranches des services. Par conséquent, différents soumissionnaires peuvent proposer d'inclure dans leur équipe un même sous-traitant. Le soumissionnaire déclare alors que les sous-traitants en question lui ont donné par écrit l'autorisation de proposer leurs services dans le cadre du travail à exécuter.
4. Sans égard à l'alinéa 3 ci-dessus, afin d'éviter les conflits d'intérêts apparents ou effectifs, un soumissionnaire ne doit pas inclure dans sa soumission un autre soumissionnaire comme membre de son équipe à titre de sous-traitant.
5. Toutes les coentreprises constituées en vue de fournir des services professionnels ou tout autre genre de services doivent respecter intégralement les exigences des lois provinciales ou territoriales afférentes, dans la province ou le territoire où se déroulera le projet.

FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

DESCRIPTION DU PROJET

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, pour le compte d'Environnement et Changement climatique Canada, souhaite établir un marché pour l'assainissement du site du Centre environnemental du Pacifique à West Vancouver. Les travaux à réaliser dans le cadre du présent contrat comprennent notamment le transport et l'élimination de 28 000 tonnes de sols contaminés préalablement excavés, et l'excavation, le transport et l'élimination de 53 000 mètres cubes de sols contaminés, y compris tous les travaux auxiliaires.

Voici les restrictions d'accès au chantier :

On accède au chantier depuis le chemin Bridge, sous le pont Lions Gate

L'entrepreneur doit obtenir l'autorisation de circuler sur les chemins se trouvant sur les terres de la nation Squamish.

Le North Shore Conveyance Project (NSCP), soit le projet d'adduction vers la nouvelle usine de North Shore, se déroulera à l'usine de traitement des eaux usées Lions Gate pendant toute la durée du présent projet. Il incombe à l'entrepreneur responsable du chantier d'assurer la coordination avec l'entrepreneur du NSCP.

Voici les catégories du sol définies selon les critères relatifs à la qualité de l'environnement :

Déchets dangereux

Déchets

Sols non contaminés

L'entrepreneur doit fournir de l'équipement et du personnel possédant une expérience adéquate aux conditions du chantier, et posséder de l'expérience en assainissement des matériaux contaminés propre au site. L'entrepreneur doit mettre en place des procédures spécialisées de manipulation des matériaux, de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, et il doit connaître les règlements appropriés.

Achèvement des travaux : au plus tard le 31 mars 2023.

EXIGENCE DE PARTICIPATION DES AUTOCHTONES (EPA)

Une exigence de participation des Autochtones sera incluse dans le cadre de la phase 2. L'EPA doit inclure les possibilités de travail si la fourniture de biens, de services, de formation, d'emploi, apprentissage ou un contrat de sous-traitance. Les possibilités doivent contribuer directement à l'exécution des travaux faisant l'objet du marché.

CONDITIONS POUR SE QUALIFIER

À la clôture de la soumission de la phase 1, le soumissionnaire doit satisfaire aux exigences obligatoires ci-après :

Exigences obligatoires :

1. Remplir les coordonnées du soumissionnaire
2. Respecter tous les critères décrits dans le formulaire de qualification.

Si le soumissionnaire ne fournit pas les renseignements demandés ci-dessous, il sera disqualifié et aucune autre considération ne lui sera accordée et la soumission sera considérée comme non recevable.

MÉTHODE DE SÉLECTION

Une offre doit être conforme aux exigences obligatoires pour être déclarée recevable lors de la phase 1.

COORDONNÉES DU SOUMISSIONNAIRE

Raison sociale : _____

Nom commercial (si applicable) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ NEA : _____

Adresse électronique : _____

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire : _____

Signature : _____

LANGUE DE PRÉFÉRENCE

Si qualifiés pour participer à la prochaine étape du processus d'appel d'offres, le soumissionnaire préféreraient recevoir la correspondance et les documents d'approvisionnement connexes dans la formulation suivante :

anglais français **FORMULAIRE DE QUALIFICATION**

Le Canada se réserve le droit de vérifier si les renseignements fournis sont exacts et complets, et si les clients mentionnés en référence sont satisfaits des services reçus. Dans le cas où les renseignements ne peuvent pas être vérifiés ou si le service est jugé non satisfaisant, la proposition sera jugée non recevable et sera rejetée d'emblée soumissionnaire.

Article	Qualification	Respecté	
1	Le soumissionnaire a géré un projet d'assainissement de sols contaminés au cours des dix dernières années, dont la valeur était d'au moins 2 000 000 \$.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
	Désignation, description et emplacement du projet (portée, taille, caractéristiques distinctives, etc.) :		
	Valeur du projet en dollars :		
	Date de commencement du projet:	Date d'achèvement du projet :	
	Nom du référence :	Téléphone ou courriel du référence :	

2	Le soumissionnaire a géré, au cours des 10 dernières années, un projet d'assainissement de sites contaminés comprenant l'excavation, la modification (pour répondre aux critères d'acceptation de l'installation d'élimination) et l'élimination hors site d'au moins 100 tonnes de métaux lixiviables (c'est-à-dire répondant à la définition de « déchets toxiques lixiviables » figurant dans le <i>Hazardous Waste Regulations</i> de la Colombie-Britannique, et nécessitant une modification avant le transport hors site)			OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
	Désignation, description et emplacement du projet (portée, taille, caractéristiques distinctives, etc.): Valeur du projet en dollars : Date de commencement du projet: Date d'achèvement du projet : Nom du référence : Téléphone ou courriel du référence:				
3	Le superintendant possède au moins dix ans d'expérience dans le rôle de superintendant responsable de l'assainissement de sites contaminés.			OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
	Superintendent Name:				
	Employeur	Les dates de début et de fin d'emploi	Nom du référence	Téléphone ou courriel du référence	

4	<p>Le soumissionnaire a géré, au cours des 10 dernières années, un projet comprenant l'excavation, la modification (pour répondre aux critères d'acceptation de l'installation d'élimination) et l'élimination hors site d'au moins 100 tonnes de métaux lixiviables (c'est-à-dire répondant à la définition de « déchets toxiques lixiviables » figurant dans le <i>Hazardous Waste Regulations</i> de la Colombie-Britannique, et nécessitant une modification avant le transport hors site)</p>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
	<p>Désignation, description et emplacement du projet (portée, taille, caractéristiques distinctives, etc.):</p> <p>Valeur du projet en dollars :</p> <p>Date de commencement du projet: Date d'achèvement du projet :</p> <p>Nom du référence : Téléphone ou courriel du référence :</p>		